

**Motion de Mmes Nicole Bobillier, Alice Ecuillon, Catherine Hämmerli-Lang, Marianne Husser, Liliane Johner, Sandrine Salerno, MM. Alain Fischer, Daniel Künzi, Jacques Mino, Jean-Pascal Perler, Pierre Reichenbach et Guy Savary: «Pour le maintien de la poste de la rue du Beulet».**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance  
du 10 novembre 1999)

*MOTION*

Considérant:

- la nécessité de la présence d'un bureau de poste au sein du quartier de Saint-Jean;
- que l'entreprise La Poste est un service public devant tendre à être proche de ses usagers;
- que la population du quartier de Saint-Jean doit être mise au bénéfice des mêmes égards que celle des autres quartiers de la ville;
- que l'on ne saurait raisonnablement soutenir que les personnes âgées ou handicapées peuvent aisément se déplacer, sans risques de tous ordres, dans d'autres bureaux de poste pour y traiter leurs affaires,

le Conseil municipal, soucieux du bien-être de la population de la ville de Genève tout entière, soutient les démarches visant au maintien du bureau de poste de la rue du Beulet.